

RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT SPORTIF

La moustache impériale - du dimanche 15 novembre 2026

1. PRÉAMBULE

Organisateur : ROTARY CLUB DE COMPIEGNE.

Objectif : événement sportif, familiale et ludique au profit de la recherche contre le cancer Masculin

Public concerné :

Catégories :

pour la course à pieds : Catégories d'âge 14 ans à 99 ans

Pour la marche et le tournoi multiraquette: de 10 à 99 ans

niveaux: Amateurs,

nombre de participants: 1000 Max

2. INSCRIPTIONS

Modalités : En ligne sur ADEO.RUN, sur place, par email, etc.

Dates limites : Date de clôture des inscriptions. Mercredi 11 novembre 2026

Frais d'inscription : Montant, modalités de paiement, remboursement en cas d'annulation.

Documents à fournir : Licence sportive, certificat médical, autorisation parentale (pour les mineurs), etc.

Validation : Confirmation d'inscription (email, liste officielle, etc.).

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Âge minimum/maximum :

pour la course à pieds : Catégories d'âge U18

Pour la marche et le tournoi multiraquette: de 10 à 99 ans

Catégories : amateurs.

Équipement obligatoire : Tenue, protections, matériel spécifique.

Assurance : Obligation pour chaque participant d'être couvert (responsabilité civile, individuelle accidents).

4. DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Horaires : 8H - 18H

Lieu : TENNIS CLUB DE POMPADOUR

,3 Avenue du Président Georges Clemenceau

60200 Compiègne

parkings

Format de la compétition :

Courses à pieds: 4 boucles de 3,80 KM chronométré, en binôme.

Marche: 1 boucle de 12 KM

Tournoi multi-raquette

Concours de la plus belle moustache

Classement et récompenses :

Critères de classement: pour la course par temps en ordre croissant.

Pour le tournoi multi-raquette, les 3 premières équipes qui remporteront le plus de points

Nature des récompenses:

pour la course et le tournoi multi-raquette, les 3 premiers seront dotés d'une médaille et de lots.

Les autres participants recevront une médaille de l'événement

5. RÈGLES SPORTIVES

Règlement technique : Renvoi aux règles officielles de la fédération concernée FFA pour l'athlétisme.

Comportement :

Fair-play obligatoire.

Interdiction de dopage, de violence, de triche.

Sanctions en cas de non-respect (exclusion, disqualification, etc.).

Arbitrage : Nomination des arbitres/juges, possibilité de recours.

6. SÉCURITÉ ET SANTÉ

Secourisme : Présence d'une équipe médicale, localisation du poste de secours.

Consignes de sécurité : Interdictions (ex : accès à certaines zones) dans les accès privés, comportement en cas d'accident, appeler les secours le 18 le Pompier ou le 15 le Samu

Annulation/modification : Conditions en cas d'intempéries ou de force majeure ne sont pas des arguments de remboursements de la participation à l'évènement.

7. DROITS À L'IMAGE

Autorisation : Les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur image (photos, vidéos) à des fins de communication.

Refus possible : Modalités pour les participants qui ne souhaitent pas apparaître.

8. RESPONSABILITÉS

Organisateur : vol, blessure non liée à une négligence de l'organisateur.

Les conditions météo ne sont pas un motif de remboursement

Participants : Chaque participant est responsable de son matériel et de sa santé.

9. CONTACTS UTILES

Organisateur : Hardyn Christophe 0688220159

Personne à contacter le jour J : Christophe hardyn 0688220159

10. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Signature : Les participants s'engagent à respecter ce règlement en signant (physiquement ou électroniquement) lors de l'inscription.

Version en vigueur : Le 02 juin 2026

Christophe Hardyn, président du Rotary et organisateur, version 1.3

